N°2 AVRIL 2021

ENSEMBLE Autrement LE MAG

« Ensemble autrement », association loi 1901

EDITO

Depuis la parution du premier numéro du MAG, nous sommes allés à votre rencontre et nous continuerons à le faire.

Vos préoccupations majeures sont les tarifs des services municipaux en cette période de pandémie et la place accordée aux jeunes dans la ville. Des articles sur ce sujet ont été publiés sur notre site.

Nous apportons notre éclairage sur le budget de fonctionnement voté lors du dernier conseil municipal.
Lors de l'étude de l'orientation budgétaire, nos élus ont soulevé une anomalie de 597 527.88 €. Un début d'explication dans ce numéro.

Dans le journal "Rencontre", le Maire attaque régulièrement les élus de la minorité municipale sans qu'il leur soit possible de répondre. Cette situation nous interpelle et pose la question du respect du droit de réponse et par delà de la démocratie.

Restons en contact !
Echangeons via notre site sur les sujets qui vous préoccupent.

ensembleautrement.org

Tour de passe-passe ...

Le maire présente une somme de **597 527 €** détournée par une employée municipale comme une recette de fonctionnement par un jeu d'écriture comptable.

Or cette somme ne sera recouvrée que dans **200 ans** (3000€ par an !) Ceci pour améliorer un bilan financier peu glorieux !

Pour en savoir plus, article sur notre site :

« détournement de fonds et astuce comptable ! »

Des familles avec enfants sacrifiées !

Pétitions en ligne ou dans la rue se multiplient.

Elles alertent sur la situation des familles à Combs.

Des aires de jeux en piteux état, pas d'investissement pour les jeunes comme pour les adolescents, vente scandaleuse d'un équipement public indispensable et ses 8250 m2 de terrain (centre de loisirs du Chêne non remplacé pour les élémentaires).

Pour mieux compléter son diagnostic, l'association a enquêté sur les tarifs des services publics fondamentaux de notre commune : restauration scolaire, périscolaire et centres de loisirs.

L'étude a été faite avec les chiffres officiels de 7 villes et les tarifs 2013-2021.

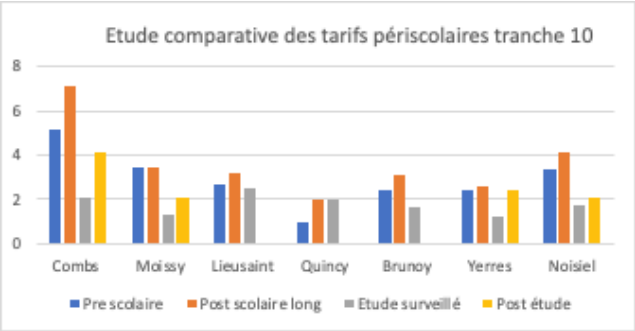

Ceux pré et post scolaires sont plus élevés que dans les autres communes (+36 à +48 %).

Le périscolaire, la cantine, les centres de loisirs sont trop chers pour les familles démunies. Même constat pour tous

Les tarifs sont très élevés bien avant la baisse des dotations et le COVID. Ces faits ne peuvent donc pas expliquer de tels tarifs (augmentation plus forte que l'inflation X2 en moyenne/an). Un bilan sans appel qui montre à quel point notre ville n'est pas attractive pour les familles avec enfants. Elle démontre que la majorité municipale ne les considère pas comme essentielle et prioritaire pour l'avenir de la commune.

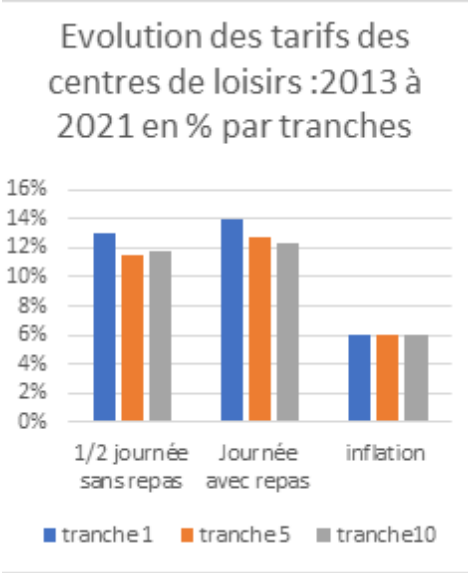

Ma si « chère » cantine

· Le tarif à Combs est plus élevé que partout ailleurs (en moyenne +30%)

· Le tarif pour les familles les plus défavorisées est intenable.

· Entre 2014 et 2021, augmentation entre 13.63 % et 15.55% (inflation de 5.1 %.)

Impôt déguisé payé par les seules familles avec enfant(s) d'un service public indispensable.

De nombreuses familles ne peuvent plus laisser leurs enfants à la cantine.

Le prix de revient officiel est de 11.08 € par repas. Etonnant pour un enfant de 3 ans, avec seulement 3% de bio !

2 aires de jeux pour 2000 enfants !

Effectivement : il reste une aire de jeux HLM rue Icare et une communale parc J. Chirac.

Les autres sont soit indigentes (peu de jeux, jeux en bois usés, bancs inutilisables, sols boueux, revêtement de sol inexistant…) soit supprimées au profit de programme immobilier.

Ne parlons pas des ados qui se sont vu refuser un skate-park parce que trop dangereux !

Normal ! aucun investissement important depuis 10 ans !

Est annoncée la réinstallation de celle du parc central, attendons de voir !

Signez la pétition en ligne, déjà plus de 700 signatures !

Vente du centre de loisirs du Chêne

Les centres de loisirs de Combs-la-Ville ont des capacités d'accueil très inégales. Leur répartition dans la ville est depuis toujours un problème pour les parents. Ils doivent déposer leurs enfants dans des centres parfois éloignés de leur domicile. Ceux-ci sont anciens et les investissements sur ces équipements ont été réduits à l'essentiel.
Ils sont négligés depuis longtemps dans notre commune.

En 2016, le maire avait prévu l'agrandissement du centre de loisirs Le Chêne pour 750 000 €, dont la réalisation était prévue pour 2017. Mais le projet de centre aquatique, qui a été un gouffre financier, a engendré l'annulation de ces travaux.

4 ans plus tard, au conseil municipal du 14 décembre 2020, un nouveau projet de création d'un accueil périscolaire et de loisirs dans l'enceinte de l'école du Chêne revient sur le devant de la scène, sans concertation avec les différents acteurs concernés.

Pourquoi une telle décision ?

Pour vendre les 8250m2 du terrain du centre du Chêne à l'association IpSIS (construction d'une maison de retraite pour PMR) afin de remplir les caisses vides de la ville.
Nous sommes pour l'existence de maison de retraite pour personnes en situation de handicap, mais pas au détriment des familles et des enfants !

Les équipements communaux doivent être préservés pour assurer les services publics.

Budget de fonctionnement = austérité

La situation financière de notre ville est très dégradée, faute d'épargne et du fait d'une capacité de désendettement élevée. Le budget se décompose en deux grandes sections : fonctionnement (charges courantes), investissements.
Pour les recettes de fonctionnement, la baisse pour 2021 est estimée à 106 000€ par rapport à 2020, soit - 0.4%. C'est donc une diminution très faible.
Les impôts et taxes progressent de 673 398 € soit de 4 % ainsi que la contribution des familles (augmentation des tarifs des prestations de services communaux) de 2.70%. Au contraire, la baisse des dépenses du budget de fonctionnement sera de 7% par rapport à 2020 (- 2 M€).

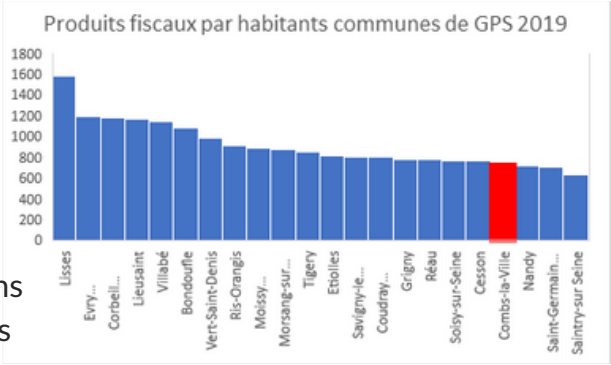

Cette baisse se traduit par le fait que des postes ne sont pas pourvus (95 dont 3 dans la police municipale).
Certaines économies sont inquiétantes : en 4 ans
- 33 % pour l'entretien des bâtiments publics,
- 49 % pour les voiries. Le sport et la jeunesse devront aussi se serrer la ceinture : -10.8 % pour le sport et -5 % pour les jeunes. Idem pour les crèches et garderies (-2.7 %). Il ne s'agit donc pas d'incriminer l'État, la COVID ou Grand Paris Sud pour justifier la baisse des dépenses de fonctionnement.

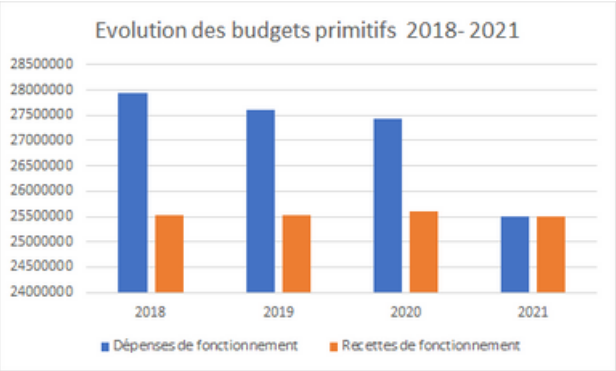

Pour retrouver des marges de manœuvre afin d'investir, sauf à augmenter les impôts, la majorité n'a pas d'autre choix pour tenir son engagement.
Une manière implicite de reconnaitre que la gestion de ces dernières années a été catastrophique alors que les besoins sont de plus en plus importants.

Impression sur papier recyclable - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

facebook LIVE

Rendez-Vous sur Facebook Live

le 09 avril à 19h30

et toujours un article hebdomadaire d'actualité sur

ensembleautrement.org

ENSEMBLE Autrement

« Ensemble autrement », association loi 1901, n'est affiliée à aucun parti politique ou organisation syndicale. Elle veut promouvoir un nouveau modèle de participation à la vie de Combs-la-Ville et être une alternative pour le futur. Chacun de ses membres, quels que soient leurs sensibilités politiques, philosophiques ou religieuses, peut s'impliquer dans la construction d'une politique de la ville collaborative, écologique et solidaire. La transition écologique, les problèmes scolaires, l'amélioration du cadre de vie, le commerce de proximité, l'accès aux soins et l'entraide sont au cœur de nos préoccupations.

Ensemble autrement
46, rue des Villottes 77380 Combs la Ville
Direction de publication : Alain THIEBLEMONT
Date de parution : Avril 2021
Dépôt légal à parution - ISSN : 2777-8215
imprimé par nos soins